

Le désastre d'Escuminac

L'année 2009 marque le cinquantième anniversaire du pire désastre jamais survenu en milieu de travail dans l'histoire du Nouveau-Brunswick. Cette catastrophe, connue sous le nom de Désastre d'Escuminac, eut lieu durant la nuit du 19 au 20 juin 1959 lorsque 35 pêcheurs, des hommes et des garçons, ont péri dans une violente tempête littorale. Le quai d'Escuminac, localisé à l'entrée de la baie de Miramichi, représentait alors le centre d'activité par excellence pour les pêcheurs de plusieurs communautés environnantes.

Lorsque les pêcheurs partirent en mer ce jour de juin 1959 afin de poursuivre la pêche lucrative du saumon, les prévisions météorologiques du bureau d'Halifax n'indiquaient rien d'anormal, hormis des vents légers. Ce n'est que plus tard en soirée que des avis de tempête violente furent émis. Malheureusement, aucun bateau de pêche n'était muni d'une radio. C'est en vain que les pêcheurs durent affronter l'intempérie, leurs filets étant déjà tendus. Des bourrasques de vent d'environ 75 miles à l'heure (120 km/h) et des raz de marée d'une hauteur de 50 pieds (15 mètres) réduisirent en miettes 22 des 32 bateaux, de même qu'un grand nombre de filets de pêche et de cages à homard. Bien que 16 des pêcheurs furent épargnés par l'effroyable tempête, 35 d'entre eux ne purent échapper à la mort. La plus jeune des victimes était âgée de 13 ans seulement.

Le triste événement engendra des répercussions socio-économiques pour le moins affligeantes dans la région et il permit également de mettre en lumière les piètres conditions de vie des communautés de pêche. Un « Fonds de secours pour les pêcheurs » fut lancé par le *Daily Gleaner* de Fredericton et son directeur, le brigadier Michael Wardell. Au cours des mois qui suivirent le drame, ce fonds reçut des contributions de partout au pays, y compris même une donation offerte par le pape Jean XXIII et la reine Élisabeth - alors en visite royale au Canada. On amassa plus de 400 000 \$, ce qui permit d'accorder une assistance limitée mais durable à 24 adultes et 83 enfants, soit les veuves et les orphelins victimes de cette tragédie.

L'artiste acadien, Claude Roussel, vit à Edmundston lorsque la tragédie frappe les communautés d'Escuminac et des environs. Il est très touché et il décide de sculpter une œuvre pour rendre hommage aux pêcheurs. C'est alors qu'il réalise une esquisse de bois de 24 pouces (60 cm) pour une sculpture intitulée *Les Pêcheurs - The Fishermen*. La qualité de cette maquette fut honorée lors d'une exposition se déroulant au Musée du Nouveau-Brunswick, en 1962, au cours de laquelle Roussel obtint le premier prix. En 1969, grâce à l'appui financier de la Fondation Beaverbrook, Roussel sculpte son oeuvre *Les Pêcheurs* dans la pierre. Des résidents de la région d'Escuminac font des collectes de fonds pour défrayer les coûts associés à la fondation du monument, ainsi qu'aux plaques de bronze sur lesquelles seront inscrits les noms des victimes et des survivants.

Claude Roussel et ses assistants travailleront six mois afin de créer cette remarquable œuvre d'art qui présente trois figures humaines stylisées, d'une envergure de sept pieds (2,3 mètres). L'imposant monument de pierre pèse 10 000 livres - soit presque 5 tonnes - et est érigé au quai d'Escuminac. Les figures sont visibles à partir de la terre et de la mer et leur apparence change en fonction de la lumière et du brouillard présents sur la baie. Elles n'incarnent aucun individu spécifique, mais représentent plutôt un groupe de pêcheurs munis de leur habit de travail et de leurs filets, prêts à affronter la mer pour se livrer à leur métier. Moderne dans son style, Roussel a tenu à créer un monument qui sache rendre hommage à la dignité, au courage de la vie quotidienne de même qu'au travail des pêcheurs. Bref, l'artiste a voulu évoquer la compassion.

Le dévoilement du monument eut lieu le 19 juin 1969. Ce fut un événement d'envergure qui rassembla plus de 2000 personnes, dont le premier ministre Louis J. Robichaud et l'ancien premier ministre Hugh John Flemming. Depuis, des activités publiques sont présentées lors des anniversaires soulignant le désastre. Par ailleurs, en 2001, le gouvernement du Nouveau-Brunswick proclamait le monument site historique provincial. Pour souligner l'événement, on dévoila une plaque commémorative au quai d'Escuminac lors d'une cérémonie publique tenue le 8 juillet.

Pour bien des pêcheurs, le monument érigé en 1969 rappelle les dangers associés à la navigation, la nécessité de pêcher avec prudence et le respect que l'on doit à la mer puisque les éléments de la nature sont plus forts que tout. « Tant qu'il y aura des pêcheurs, disent-ils, le monument d'Escuminac ne sera pas inutile ». Somme toute, ce dernier illustre parfaitement l'importance que la commémoration représente aux yeux des travailleuses et des travailleurs de la province.

-30-

CONTACT: Pour de plus amples informations sur l'histoire des syndicats, des travailleuses et des travailleurs au Nouveau-Brunswick, visitez le site web sur l'histoire du travail au Nouveau-Brunswick au www.lhtnb.ca.

Écrit par Nicole Lang de l'Histoire du travail au Nouveau-Brunswick.